

Société Générale SCF

ETATS FINANCIERS ET ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2011

- A -	BILAN AU 31 DECEMBRE 2011	3 à 4
- B -	COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2011	6
- C -	HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2011	8
- D -	ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX	10 à 11
- E -	NOTES AUX ETATS FINANCIERS	13 à 29

Informations sur le Bilan

Note 1 :	<i>Créances sur les établissements de crédit par durée de vie résiduelle</i>	13
Note 2 :	<i>Immobilisations corporelles et incorporelles, Etat des mouvements par catégories</i>	14
Note 3 :	<i>Comptes de négociation, autres actifs et comptes de régularisation</i>	15
Note 4 :	<i>Dettes représentées par un titre ventilées selon la durée résiduelle</i>	16
Note 5 :	<i>Comptes de négociation, autres passifs et comptes de régularisation</i>	17
Note 6 :	<i>Evolution des capitaux propres</i>	18
Note 7 :	<i>Position de change des opérations en devises</i>	19

Informations sur le Compte de Résultat

Note 8 :	<i>Produits et charges d'intérêts</i>	20
Note 9 :	<i>Ventilation des Commissions</i>	21
Note 10 :	<i>Honoraires des Commissaires aux comptes</i>	22
Note 11 :	<i>Autres Produits & Charges d'exploitation bancaire</i>	23
Note 12 :	<i>Charges générales d'exploitation</i>	24
Note 13 :	<i>Impôt sur les Sociétés</i>	25
Note 14 :	<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	26

Informations sur le Hors-Bilan

Note 15 :	<i>Engagements de financements, sur instruments financiers et autres engagements</i>	27
Note 16 :	<i>Opérations sur les instruments financiers à terme</i>	28

Note complémentaire

Note 17 :	<i>Informations concernant les entreprises liées</i>	29
-----------	------------------------------------------------------	----

A- BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

ACTIF		31 décembre 2011	31 décembre 2010
(en Milliers d'Euros)			
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.		10	4
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES			
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	<i>Note 1</i>	10 146 156	9 172 950
A VUE		1 227	2 187
A TERME		10 144 929	9 170 763
CREANCES SUR LA CLIENTELE			
<i>CREANCES COMMERCIALES</i>			
<i>AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE</i>			
<i>COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS</i>			
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE			
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE			
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME			
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES			
CREDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D' ACHAT			
LOCATION SIMPLE			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	<i>Note 2</i>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE			
ACTIONS PROPRES			
AUTRES ACTIFS	<i>Note 3</i>		
COMPTES DE REGULARISATION	<i>Note 3</i>	1 221 496	1 168 400
TOTAL DE L'ACTIF		11 367 661	10 341 355

PASSIF			
(en Milliers d'Euros)		31 décembre 2011	31 décembre 2010
BANQUES CENTRALES , C.C.P.			
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT			
A VUE			
A TERME			
COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE			
COMPTES D' EPARGNE A REGIME SPECIAL			
A VUE			
A TERME			
AUTRES DETTES			
A VUE			
A TERME			
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	Note 4	10 257 332	9 240 036
BONS DE CAISSE			
TITRES DU MARCHE INTERBANCAIRE ET TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		10 257 332	9 240 036
AUTRES DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE			
AUTRES PASSIFS	Note 5	10 551	9 018
COMPTES DE REGULARISATION	Note 5	922 617	927 323
PROVISIONS REGLEMENTEES			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX			
DETTES SUBORDONNEES			
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	Note 6	177 161	164 978
CAPITAL SOUSCRIT		150 000	150 000
PRIMES D ' EMISSION			
RESERVES		749	289
ECARTS DE REEVALUATION			
REPORT A NOUVEAU		14 229	5 495
RESULTAT DE L' EXERCICE		12 184	9 193
TOTAL DU PASSIF		11 367 661	10 341 355

B- COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2011

COMPTE DE RESULTAT			2011	2010
	(en Milliers d'Euros)			
+	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	<i>Note 8</i>	246 763	158 200
-	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	<i>Note 8</i>	0	0
-	AUTRES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	<i>Note 8</i>	-259 811	-126 114
+	AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILEES	<i>Note 8</i>	440 245	326 367
+/-	AUTRES INTERETS ET CHARGES S/ CLIENTELE			
+/-	OPERATIONS SUR TITRES A REVENUS FIXES	<i>Note 8</i>	-402 164	-338 895
+/-	OPERATIONS DE PRÊT ET EMPRUNT DE TITRES			
+	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE			
+	COMMISSIONS (PRODUITS)			
-	COMMISSIONS (CHARGES)	<i>Note 9</i>	-50	
+/-	GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION			
+/-	GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES			
+	AUTRES PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE			
-	AUTRES CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE	<i>Note 11</i>	-28	-26
PRODUIT NET BANCAIRE			24 955	19 531
-	CHARGES GENERALES D' EXPLOITATION	<i>Note 12</i>	-5 972	-5 379
-	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		0	-1
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION			18 983	14 152
+/-	COÛT DU RISQUE			
RESULTAT D'EXPLOITATION			18 983	14 152
+/-	GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES			
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT			18 983	14 152
+/-	RESULTAT EXCEPTIONNEL			
+/-	IMPÔT SUR LES BENEFICES	<i>Note 13</i>	-6 799	-4 958
+/-	DOTATIONS/REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES			
RESULTAT NET			12 184	9 193

C- HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

HORS BILAN		31 décembre 2011	31 décembre 2010
(en Milliers d'Euros)			
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>		9 994 418	9 013 598
HP01 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		0	0
HP02 - ENGAGEMENTS DE GARANTIE		0	0
HP03 - ENGAGEMENTS SUR TITRES		0	0
HP04 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	<i>Note 15</i>	9 059 493	8 108 270
HP06 - ENGAGEMENT SUR OPERATIONS DE CHANGE A TERME	<i>Note 15</i>	934 925	905 329
HP05 - AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		0	0
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		22 667 090	24 086 090
HA01 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	<i>Note 15</i>	750 000	5 000 000
HA02 - ENGAGEMENTS DE GARANTIE		0	0
HA03 - ENGAGEMENTS SUR TITRES	<i>Note 15</i>	0	0
HA04 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	<i>Note 15</i>	9 059 493	8 108 270
HA06 - ENGAGEMENT SUR OPERATIONS DE CHANGE A TERME	<i>Note 15</i>	882 757	882 757
HA05 - AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	<i>Note 15</i>	11 974 840	10 095 063

D- ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

PRINCIPES COMPTABLES & METHODES D'EVALUATION

Les comptes individuels de SG SCF sont présentés conformément aux dispositions du règlement CRB n° 91-01 du 16 janvier 1991 modifié par le règlement 99-04 et le règlement n°2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable modifié par les règlements 2004-16 et 2005-04, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis par la profession bancaire française.

Les méthodes d'évaluation prennent en compte, pour la majorité des opérations, l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues.

Selon l'Art L515-13, SG SCF est un établissement de crédit, agréé en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La société a pour objet de consentir ou d'acquiescer des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L515-14 à L515-17.

- Les prêts garantis sont des prêts assortis soit d'une hypothèque de premier rang ou d'une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, soit dans les limites et des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat, sous réserve que le prêt garanti soit exclusivement affecté au financement d'un bien immobilier, d'un cautionnement d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurance n'entrant pas dans le périmètre de consolidation défini à l'Art L.233-16 du code de commerce dont relève SG SCF ;
- Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L515-15.

Créances sur les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit.

Une opération est classée dans la catégorie "au jour le jour" lorsque sa durée initiale est au plus égale à un jour ouvrable. Au-delà d'une durée initiale supérieure à un jour ouvrable, l'opération est classée dans la catégorie "à terme".

Les intérêts courus sur les créances sont inscrits dans les comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes représentées par un titre

Ces dettes correspondent à des obligations foncières et autres ressources bénéficiant du privilège défini à l'art L515-19 du Code monétaire et financier.

Les dettes représentées par un titre et plus précisément par une obligation foncière sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les primes de remboursement et les primes d'émissions sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés. Elles figurent, au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées. L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe. Dans les cas d'émissions d'obligations au dessus du pair, l'étalement des primes d'émission vient en diminution des intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts servis sur les titres émis sont inscrits en charges d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et charges assimilés ».

Au titre de l'art L515-20 du Code monétaire et financier et de l'art 6 du règlement CRB n°99-10 du 27 juillet 1999, le montant total des éléments d'actif doit être à tout moment supérieur au montant des éléments de passif bénéficiant du privilège mentionné à l'art L515-19 du dit Code monétaire et financier.

Opérations en devises

Les profits et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les positions de change au comptant et les autres opérations à terme sont évaluées mensuellement selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées régulièrement dans le compte de résultat « Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation ».

Opérations en Hors Bilan

En l'absence de précision réglementaire sur les modalités de ventilation relative aux créances remises en pleine propriété à titre de garantie, les créances reçues par la SCF en garantie des prêts accordés sont enregistrées en hors bilan dans un compte de garantie reçue.

Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées en respectant les éventuels décalages intervenant entre la facturation et l'exécution effective du service et donnent lieu à une régularisation afin que les charges et produits acquis à l'exercice lui soient effectivement rattachés.

Charge fiscale

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,3% et de 0% pour les plus values à long terme sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges de 1,66%.

Les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une Contribution Sociale sur les Bénéfices des sociétés de 3,3 % après abattement de 763.000 EUR.

Suite à la loi de finance rectificative pour 2011, Société Générale SCF dont le chiffre d'affaire dépasse 250 millions d'euros est soumise à une contribution exceptionnelle de 5% de l'impôt sur les sociétés. Cette contribution est dû du 31 décembre 2011 jusqu'au 30 décembre 2013.

Opérations sur les instruments financiers à terme

Ces opérations portant sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements 88-02 et 90-15 modifiés du Comité de la Réglementation Bancaire et de l'instruction 94-04 de la Commission bancaire. Les engagements nominaux sur les instruments financiers à terme sont présentés sous une ligne unique au hors bilan ; ce montant représente le volume des opérations en cours ; il ne reflète ni le risque de marché, ni le risque de contrepartie qui leur sont associés.

Opérations de couverture affectée :

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés au compte de résultat de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. S'ils concernent des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en produits nets d'intérêts. Dans le cas où ils concernent des instruments autres que de taux

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits « prorata – temporis » au compte de résultat. Ils sont inscrits en " résultat net des opérations financières " dans la rubrique " résultat sur instruments financiers à terme ".

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE COMPTABLE

La Société Générale SCF n'a conclu aucun prêts, swaps ou émission d'emprunts depuis la clôture comptable du 31 décembre 2011.

COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes de l'arrêté de décembre 2011 sont comparables à ceux de l'arrêté annuel précédent. SG SCF n'a pas procédé dans le cadre de l'arrêté de décembre 2011 à des changements de méthodes comptables ou de valorisation, ni à des estimations comptables significatives autres que celles habituellement retenues.]

INTEGRATION FISCALE

La Société Générale SCF est incluse dans le périmètre d'intégration fiscale de la SOCIETE GENERALE - 29, boulevard Hausman - 75009 PARIS.

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société Générale SCF sont inclus selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de la SOCIETE GENERALE - 29, boulevard Hausman - 75009 PARIS.

MENTIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de 150 000 000€ est divisé en 15 000 000 actions de 10€ de valeur nominale.

E- NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT
SELON LA DUREE DE VIE RESIDUELLE

(en Milliers d'Euros)	31 décembre 2011					#####
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total	Total
Créances à vue						
Comptes ordinaires débiteurs	1 227				1 227	2 187
Comptes et prêts au jour le jour						
Créances rattachées						0
Sous-Total	1 227	0	0	0	1 227	2 187
Créances à terme						
Comptes et prêts à terme - valeurs de remplacement	18 000	16 400	65 600	82 000	182 000	168 200
Comptes et prêts à terme - autres prêts		50 000	2 975 959	6 906 648	9 932 607	8 982 607
Créances rattachées aux valeurs de remplacements		2 139			2 139	1 745
Créances rattachées aux autres prêts à terme	28 183				28 183	18 211
Sous-Total	46 183	68 539	3 041 559	6 988 648	10 144 929	9 170 763
Total Général	47 410	68 539	3 041 559	6 988 648	10 146 156	9 172 950

NOTE 2

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ETAT DES MOUVEMENTS PAR CATEGORIES

(en Milliers d'Euros)	ACTIF IMMOBILISE					AMORTISSEMENTS					Net Bilan 31 décembre 2011	Net Bilan 31 décembre 2010
	Valeurs brutes 31 décembre 2010	Acquisitions	Virement de poste	Cessions	Valeurs brutes 31 décembre 2011	Montants au 31 décembre 2010	Dotations	Virement de poste	Reprises	Montants au 31 décembre 2011		
IMMOB. INCORPORELLES	3	0	0	0	3	3	0	0	0	3	0	0
Immob. incorp. En cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Immob.incorp.- Logiciels externes	3	0	0	0	3	3	0	0	0	3	0	0
IMMOB. CORPORELLES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agencements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériel informatique, Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Général	3	0	0	0	3	3	0	0	0	3	0	0